



Groupe Horticole Ledoux inc.

785, rue Paul Lussier
Ste-Helene de Bagot
Qc, Canada, J0H 1M0

Téléphone: (450) 791.2222
Sans frais: 1 (888) 791.2223
Télécopieur: (450) 791.2225

Courriel: ghl@ghlinc.com
Site web: www.ghlinc.com

FICHE SIGNALÉTIQUE

NITRATE DE POTASSIUM - CRISTAUX

HALDOR TOPSØE 

1. Produit chimique et société Information

Nom du produit: Nitrate de potassium 13-0-46 Haldor (cristaux)

No. Item GHL 100-01020162

No. CAS: 7757-79-1 No. EC: 231-818-8

According to Regulation (EC) No. 1907/2006

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: ES1 - ES2 - ES3 - ES4

Voir le texte intégral des utilisations dans l'annexe (ES).

Fabricant: Haldor Topsoe A/S
Nymøllevej 55, 2800 Lyngby
Denmark

Distributeur: Groupe Horticole Ledoux Inc.
785 rue Paul Lussier
Ste-Hélène de Bagot, Qc, CA, J0H1M0
Téléphone: (450) 791-2222 Télécopieur: (450) 791-2225
www.ghlinc.com

Numéro de contact d'urgence: CANUTEK (24h) 613-996-6666

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Boeuf. Sol. 3; H272

Pour le texte intégral des déclarations H mentionnées dans cette section, voir la section 16.

Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Identificateur de produit

Nitrate de potassium - Cristaux

CE-No.231-818-8

Pictogramme de danger



Mot de signalisation

Attention

Mentions de danger

H272:

Peut intensifier le feu; Oxydant.

Conseils de prudence

P210:

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. - NE PAS FUMER.

P220:

Tenir / entreposer loin des vêtements et des matériaux combustibles.

P221:

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

P280:

Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P370 + P378:

En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée pour l'extinction.



Classification selon les Directives de l'UE 67/548 / CEE ou 1999/45 / CE

O; R 8

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cette section, voir Section 16.

Étiquetage selon CE 548/67, EC 45/1999 Voir chapitre 16. Autres informations

Autres dangers

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB). Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification Aucun connu.

3. Composition / Information sur les composants

Substance / Mélange

Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

%w/w	Composants	No. EC	Numéro d'enregistrement	Classification	Facteur-M
>=98	Nitrate de potassium	231-818-8	01-2119488224-35-0027	Ox. Sol. 3; H272	
<=100	7757-79-1				

Pour le texte intégral des déclarations H mentionnées dans cette section, voir la section 16.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux

Lorsque les symptômes persistent ou dans tous les cas de doute, consulter un médecin.

Inhalation

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Garder le patient au chaud et au repos. En cas d'exposition ou de malaise: Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés.

Contact avec les yeux:

Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire persistante: Consulter un médecin. **Ingestion:**

Rincer la bouche avec de l'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter un médecin. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voie d'exposition probable

Inhalation, peau, contact avec les yeux et ingestion,

Inhalation

l'inhalation de quantités excessives de poussière peut provoquer une irritation du système respiratoire; les symptômes peuvent inclure la toux et la difficulté à respirer.

Contact avec la peau

Peut irriter la peau.

Contact avec les yeux

Peut irriter les yeux

Ingestion

Faible toxicité. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

5. Lutte contre l'incendie

Oxydant

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Le produit n'est pas inflammable., Peut intensifier le feu; Oxydant.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et aux environnements

environnants. Moyens d'extinction - grands feux, rincer abondamment à l'eau., Moyens d'extinction -

petits feux, eau pulvérisée.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

A un effet favorisant le feu dû à la libération d'oxygène. Libère les fumées d'oxyde d'azote à des températures supérieures à 400°C. Se décompose en chauffant. Le chauffage ou le feu peut libérer du gaz toxique. Oxydes d'azote (NOx)

Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

Informations complémentaires

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants non ouverts. Empêcher les eaux d'extinction de contaminer l'eau de surface ou le système d'eau souterraine.

6. Mesures de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les poussières.



Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rincer à l'eau de surface ou à l'égout sanitaire.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer rapidement par scoop ou aspirateur. Utiliser un aspirateur industriel approuvé pour le retrait. Éliminer en tant que déchet spécial conformément aux réglementations locales et nationales.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Minimiser la création et l'accumulation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière est formée. Le ménage de routine devrait être mis en place pour s'assurer que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit. Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chauffées.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Le produit pourrait être endommagé par l'eau.

Tenir à l'écart des matériaux inflammables.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé loin des agents réducteurs. Conserver dans le récipient d'origine. Ne pas entreposer à proximité de matières combustibles.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

ES1

ES2

ES3

ES4

Voir le texte intégral des utilisations dans l'annexe (ES).

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Les limites d'exposition peuvent varier. Il est recommandé d'obtenir des renseignements sur les limites d'exposition applicables localement.

Composants	Numéro CAS		Date de révision		
Nitrate de potassium	7757-79-1	OEL:		10 mg/m3 particules	

DNEL / PNEC

Nom substance	Nitrate de potassium				
Numéro EC:	231-818-8	Numéro CAS:	7757-79-1		
Secteur d'utilisation:	Travailleurs				
Contact avec la peau	DNEL	Toxicité à doses répétées	12,5 mg/kg	24 h	
Inhalation	DNEL	Toxicité à doses répétées	10,9 mg/m3	24 h	
Ingestion	DNEL	Toxicité à doses répétées	12,5 mg/kg	24 h	
Dermique	DNEL	Effets systémiques aigus	Non dérivé		
Inhalation	DNEL	Effets systémiques aigus	Non dérivé		
Dermique	DNEL	Effets locaux aigus	Non dérivé		
Inhalation	DNEL	Effets locaux aigus	Non dérivé		
Dermique	DNEL	Effets systémiques long termes	20,8 mg/kg bw/day		
Inhalation	DNEL	Effets systémiques long termes	36,7 mg/m3		
Dermique	DNEL	Effets locaux long termes	Non dérivé		
Inhalation	DNEL	Effets locaux long termes	Non dérivé		
Environnement	PNEC	Eau fraîche	0,45 mg/l		
Environnement	PNEC	eau marine	0,045 mg/l		
Environnement	PNEC	Activité microbiologique dans les systèmes de traitement des eaux usées.	18 mg/l		

Contrôles d'exposition Les mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

Lunettes recommandées.

Protection de la peau

Protection des mains

Utiliser des gants une seule fois. Matière des gants: caoutchouc nitrile

Protection du corps



Chaussures de sécurité recommandées lors de la manipulation de lourds conteneurs. Vêtement de protection imperméable à la poussière

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition professionnelle ne peuvent être respectées, dans des cas exceptionnels, un appareil respiratoire approprié ne doit être porté que pendant une courte période. Masque approprié avec filtre à particules P3 (norme européenne 143) **Autre protection**

Changer de vêtements de travail après chaque quart de travail. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Contrôles de l'exposition environnementale Voir annexe ES

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de

base Propriété	Valeur	Forme	Solide	Apparence
Solide cristallin	Couleur	Blanc	Odeur	Inodore
pH				N'est pas applicable
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition				Pas de données disponibles
Point de fusion / point de congélation				334 ° C / 633 ° F
Inflammabilité (solide, gaz)				Favorise la combustion
Limite inférieure d'explosivité/d'inflammabilité				Non explosif
La température d'auto-inflammation				N'est pas applicable
Propriétés oxydantes				Matériau oxydant
pression de vapeur				N'est pas applicable
Densité relative				2, 1
Densité	N'est pas applicable	Solubilité dans l'eau	312 g / l (10 ° C)	
Coefficient de partage: n-octanol / eau				pas de données disponibles
Température de décomposition				400 ° C Se décompose en chauffant.

10. Données sur la stabilité et la réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter

Éviter la formation de poussière. Chauffage puissant.

Matières incompatibles

Agents réducteurs Matériaux organiques Acides forts Matières combustibles Risque d'incendie ou d'explosion en contact avec: Métaux en poudre Vérifier avant de mélanger avec d'autres produits.

Produits de décomposition dangereux

Se décompose à des températures supérieures à 400 ° C / 750 ° F sous la formation d'oxydes d'azote.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Voie d'exposition probable	Inhalation Peau et contact avec les yeux Ingestion
Inhalation	L'inhalation de la poussière peut causer un essoufflement, une oppression de la poitrine, un mal de gorge et de la toux.
Contact avec les yeux	Peut irriter les yeux.
Contact avec la peau	Peut irriter la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation de la bouche et de la gorge et peut causer de l'inconfort. L'ingestion peut causer des malaises, des nausées et des vomissements. La diarrhée
Effets à long terme	Une inhalation prolongée ou répétée peut endommager les poumons.
	L'absorption de ce produit dans le corps peut conduire à la formation de méthémoglobine qui, en concentration suffisante, provoque la cyanose.

Nom de la substance	Nitrate de potassium	Numéro CAS:	7757-79-1
Toxicité aiguë			
Oral	LD50	> 2.000 mg/kg	
Inhalation	LC50	> 527 mg/m3	
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg	

Corrosion / irritation	Pas d'irritation cutané Pas d'irritation oculaire
------------------------	--

12. Information écologique

Toxicité

Effets potentiels sur l'environnement

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux pour l'environnement.

Nom de la substance	Nitrate de potassium	Numéro CAS:	7757-79-1
---------------------	----------------------	-------------	-----------



Toxicité aiguë	Toxicité pour les poissons CL50 96 h 1,378 mg / l Poisson. Toxicité pour les invertébrés aquatiques EC50 48 h 490 mg / l Daphnia magna (Puces d'eau).
Toxicité chronique	Toxicité pour les poissons pas de données disponibles
Toxicité	

Autres effets néfastes

Le nitrate de potassium est très soluble et agit comme un engrais, ce qui donne naissance à la croissance des algues dans le milieu aquatique. EC 50 (Daphnia Magna) / 24h: 1650 mg / l.

13. Élimination

Méthodes de traitement des déchets

Peut être offert pour la récupération des métaux.

Éliminer les déchets ou contenants usagés conformément aux réglementations locales.

Haldor Topsøe A / S décline toute responsabilité quant à la classification des matériaux utilisés ou contaminés.

14. Informations relatives au transport (Code et classifications)

Numéro UN: 1486
Nom d'expédition Nitrate de potassium
Nitrate de potassium

Classe (s) de danger pour le transport

	Classes		Étiquettes	
ADR/RID	5.1		5.1	
				Code restriction Tunnel E
IMDG	5.1		5.1	Pas un polluant marin
				EmS: F-A, S-Q
IATA	5.1			
49 CFR	5.1		5.1	

Groupe d'emballage

III		
IATA	Instruction d'emballage (aéronef cargo):	563
Risques environnementaux	Instruction d'emballage (aéronef de passagers):	559
ADR / RID	Aucun	
IMDG	Pas un polluant marin	
IATA	Aucun	
49 CFR	Aucun	

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Le produit est classé dangereux conformément au Règlement (CE) n ° 1272/2008.

Directive 96/82 / CE du 9 décembre 1996

Le produit appartient à au moins une des catégories 1 à 11 mentionnées à l'annexe 1 de la directive 1996/82 / CE concernant le contrôle des risques d'accidents majeurs.

Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour cette substance.

16. Autres informations

Fiches techniques de sécurité mises à jour:

5. Mesures de lutte contre l'incendie, 10. Stabilité et réactivité, 11. Informations toxicologiques

Clé ou légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

DNEL	Niveau sans effet dérivé
PNEC	Concentration prédite sans effet
O	Oxydantes
Ox. Sol.	Matières solides oxydantes
Ox. Sol.	



Principales références bibliographiques et sources de données

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques, Institut national pour la sécurité et la santé au travail, 4676 Columbia Pkwy., Cincinnati, Ohio 45226, États-Unis).

Texte intégral des déclarations H

H272 Peut intensifier le feu; Oxydant.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548 / CEE ou 1999/45 / CE



R 8 Peut provoquer un incendie.

S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S41: En cas d'incendie et / ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

NFPA 704: Association nationale de protection contre les incendies

Santé	2	Feux	0	Réactivité	3
-------	---	------	---	------------	---

0 = risque minimal, 1 = léger danger, 2 = risque modéré, 3 = risque grave, 4 = risque extrême

Les informations ci-dessus sont jugées exactes et sont basées sur notre état actuel de connaissances et d'expérience. Cependant, aucune garantie ou représentation à l'égard de ces informations n'est prévue ou donnée. Ces informations sont destinées à être utilisées uniquement à des fins de sécurité et environnementales et ne doivent pas être utilisées à d'autres fins. Les informations contenues dans ce document sont confidentielles; Il ne peut être utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été délivré et ne peut être utilisé ni divulgué à des tiers sans l'approbation écrite de Haldor Topsøe A / S.

Date de révision: 23 juin 2014

Version 1.7